

**“Gallia”, Lamentation de Charles Gounod:
“Ars Gallica” au-delà de la Société Nationale
YASUKAWA, Tomoko**

“Ars Gallica”, c’est la devise de la Société Nationale, fondée en 1871 par Camille Saint-Saëns et Romain Bussine. Pour la raison que cette fondation suit de près la guerre de 1870 contre la Prusse, la devise est considérée exclusivement comme le symbole du nationalisme. Elle représente pourtant non seulement “la musique française”, mais aussi un certain esprit français commun aux compositeurs français des 19^e et 20^e siècles. Le but de cette étude est de révéler la nature d’ “Ars Gallica”, en prenant pour exemple « Gallia », oeuvre de commande que Charles Gounod composa, en 1871, à l’occasion de l’Exposition universelle de Londres. Gounod en profita pour composer une Lamentation, parce que la situation de Paris ressemblait à celle de l’ancienne Jérusalem. Pour examiner la caractéristique de « Gallia », nous analysons, en tenant compte de l’arrière-plan social, les textes écrits par Gounod, les partitions et trois articles du *Ménestrel* qui font la critique des premières exécutions de « Gallia » en France.

Le nom “Gallia” s’appliquait, selon les historiens du 19^e siècle, à cette antique nation française qui avait toujours été en butte à l’hostilité des Germains et aux menées de la conquête romaine. En outre, il évoque le chant gallican, prière du catholicisme français. La France était justement en cours de sécularisation, elle se tournait vers la laïcité. Après la défaite, « Gallia » semble encourager à revenir vers la prière. La preuve en est que « Gallia » offre un tel mélange de modalités, de chromatismes et de tonalités, qu’elle a donné aux critiques l’impression ambiguë d’une musique à la fois religieuse et profane. En somme, « Gallia » est une expression du sentiment national et du sentiment religieux. C’est le sacré dans le profane que renferme “Ars Gallica”.